

BPJEPS ASEC

Brevet Professionnel de la
Jeunesse, de l'Éducation
Populaire et du Sport

**BPJEPS Animation
Socio-Éducative ou
culturelle**

Ce diplôme d'état de niveau IV est enregistré au Répertoire
National des Certifications Professionnelles du 09-12-2024

Code Certif Info N°RNCP39926

Certificateur : Ministère des Sports et des Jeux olympiques
et paralympiques

Diplôme délivré par la Direction Régionale Académique à la
Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)

2025

2026



672 heures en centre
de formation et entre
1200 et **1500**
heures en situation
professionnelle



Lieu :
Limoges (87)



Télécharger le dossier de
candidature sur notre site internet

Objectifs de la formation en Animation Socio-Éducative ou culturelle

- Conception et gestion de projets d'animation avec une équipe pluridisciplinaire
- Valorisation des activités et des projets
- Conception, conduite et évaluation des séances d'animation socio-éducatives et culturelles
- Gestion du "vivre ensemble" et bien-être des publics

Contenus de la formation

À l'entrée en formation un positionnement de 3 jours permet d'individualiser le parcours de formation de chaque apprenant. La formation se répartit en 4 Blocs de Compétences (BC)

BC1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

Il consiste à concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans une structure. Cela inclut la collecte d'informations pour évaluer l'environnement, les besoins des publics et les ressources disponibles, la proposition de projets adaptés, l'organisation et la supervision de leur réalisation, ainsi que l'évaluation du projet et la transmission d'informations sur les publics accueillis. L'objectif est de répondre aux besoins des publics tout en s'intégrant à l'organisation de la structure.

BC2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation

Il consiste à valoriser les activités et projets d'une structure. Il inclut l'information et la mobilisation des publics et de leur entourage, ainsi que la mise en œuvre d'actions de promotion et de valorisation des activités proposées. L'objectif est d'attirer et d'engager les participants tout en mettant en avant les bénéfices des activités.

BC3 : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure

Il consiste à concevoir, conduire en toute sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales, en lien avec le projet de la structure. Il inclut la préparation des activités, l'accueil des publics, la gestion des séances et l'évaluation des actions menées. L'objectif est d'assurer la cohérence des activités avec le projet d'animation et d'évaluer leur impact.

BC4 : Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

Il consiste à organiser et encadrer le « vivre ensemble » au sein d'une structure d'animation socioculturelle. Il inclut l'encadrement des publics lors des activités quotidiennes, la préparation des différents temps de vie et l'aménagement des espaces. L'objectif est d'accompagner chaque individu et groupe tout au long de leur journée pour favoriser leur bien-être et leur participation active.

À qui s'adresse la formation ?

Professionnel.les en poste ou les personnes souhaitant se professionnaliser en tant que :

- Animateur/trice relevant du secteur associatif
- Animateur/trice relevant du secteur territorial

Quelques exemples : Accueils de loisirs, Accueils de jeunes, Foyers pour différents publics, EHPAD, associations culturelles, MAS...

Pré-requis

- Être âgé.e de 18 ans minimum;
- Être titulaire du PSC1 ou AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU ou certificat STT
- Justifier d'une expérience dans l'animation professionnelle ou non professionnelle de 200 heures*
- Avoir trouvé sa structure d'alternance avant l'entrée en formation



*Certains diplômes dispensent de la justification de l'expérience : [Animation Sociale | sports.gouv.fr](https://www.sports.gouv.fr)

Durée et modalités d'organisation

La durée de la formation dispensée comprend **707 heures** en face à face pédagogique (en centre de formation) et entre 1200 heures et 1471 heures en mise en situation professionnelle

L'entrée en formation est conditionnée par la réussite des tests de sélection si le nombre de candidats est supérieur à la capacité maximale d'accueil de l'organisme de formation. La formation se déroulera sous condition d'avoir un minimum et un maximum de 8 à 20 stagiaires

Processus d'entrée en formation

INFORMATION COLLECTIVE

SUR INSCRIPTION

RÉDACTION

SÉLECTION

POSITIONNEMENT

FIN DE FORMATION

Présentiel : 11 juin 2025
4 septembre 2025

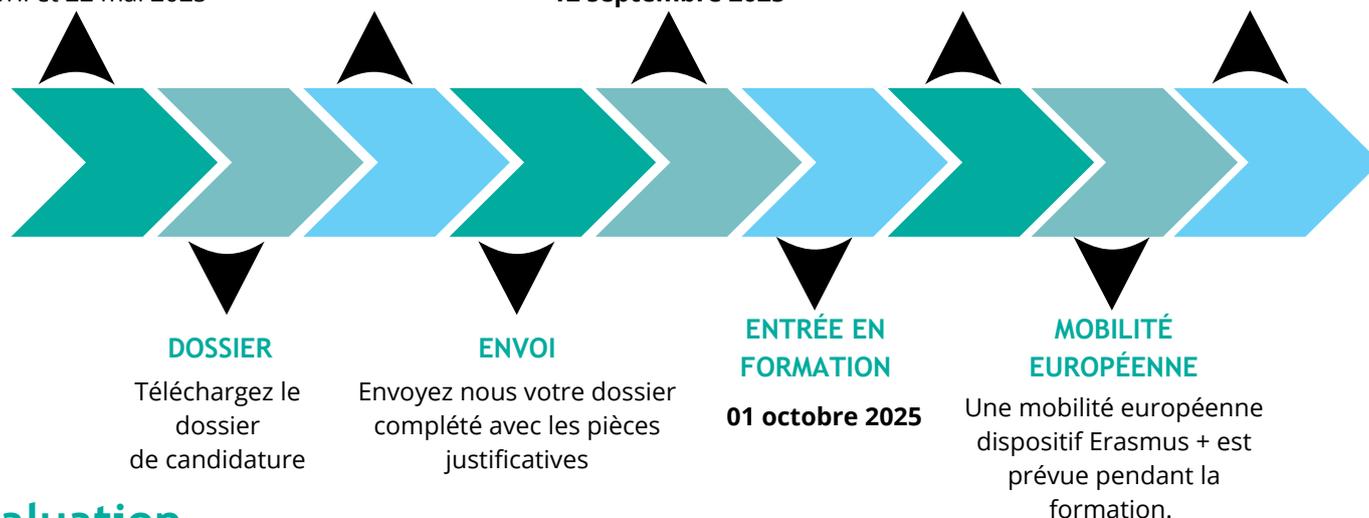
Visioconférence :
15 avril et 22 mai 2025

Rédigez une note
de motivation

Présentez vous
au potentiel test de
sélection
27 juin 2025
12 septembre 2025

Participez aux trois journées
de positionnement pour
confirmer votre choix

04 Décembre 2026



Évaluation

4 épreuves certificatives permettent de valider les 4 Blocs de Compétences (BC) indépendamment les uns des autres.

Epreuves certificatives, dispenses et équivalences : consultable sur notre site et sur BPJEPS - Le site du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

BC1 (224h)

La production d'un document écrit et d'un entretien à l'oral explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation

BC2 (66,5h)

Un entretien conduit à partir de la production d'un ou plusieurs support(s) présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet mis en œuvre (outils de communication utilisés).

BC3 (196h)

Une mise en situation professionnelle (conduite d'une séance d'activité culturelles, éducatives ou sociales) suivie d'un entretien basé sur la production d'un dossier écrit présentant une séquence d'animation réalisée en structure d'alternance pédagogique composée a minima de 6 séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales.

BC4 (105h)

Un entretien mené à partir d'un écrit portant sur l'organisation et l'encadrement du « vivre ensemble » au sein de sa structure d'alternance pédagogique.

Lieu de formation

Fédération régionale Familles Rurales Nouvelle- Aquitaine, 204, rue François Perrin 87000 Limoges

L'équipe pédagogique

Responsable de formation : **Angélique CHEVREUIL**

Une équipe pédagogique pluriprofessionnelle ainsi que des partenaires interviendront toute la durée de formation afin d'apporter des connaissances et une expertise dans des champs d'interventions différents

Moyens et méthodes pédagogiques

L'organisme de formation dispose :

- D'une salle plénière et d'espaces collaboratifs tout équipés (tables, chaises, tableau blanc, paperboard)
- D'une bibliothèque disposant de ressources : documentaires, jeux...
- D'un vidéoprojecteur
- Matériel informatique
- Un accès WIFI

Au cours de la formation, les stagiaires auront à disposition les supports de formation : déroulés, fiches synthétiques des contenus, bibliographie, ressources complémentaires

Au cours des regroupements en centre de formation, les stagiaires pourront être amenés à se rendre dans des structures spécialisées (ACM, IME, EHPAD, foyer de vie, etc.)

Au moins deux visites de structure et trois rendez-vous sont programmés en présentiel ou en distanciel avec les tuteurs(trices) par l'organisme de formation

Une mobilité européenne dispositif Erasmus + est prévue pendant la formation.



Accueil de personnes en situation de handicap et/ou présentant des besoins spécifiques

La Fédération de Nouvelle Aquitaine a la capacité d'adapter le rythme, les méthodes d'apprentissage et la diffusion des contenus aux personnes en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques. Un temps d'échanges permettant de définir les besoins d'adaptation spécifiques sera réalisé en amont de la formation entre le/la stagiaire, le référent handicap, le/la coordinateur/trice de formation et tous partenaires indispensables afin d'élaborer un plan d'action si nécessaire pour accompagner de la personne de manière la plus adaptée.



Contacts : • Référent handicap Familles Rurales pour les stagiaires: carole.thubin@famillesrurales.org
• Référente handicap du CFA SANA pour les apprentis: contact@cfasana.fr



Débouchés

Cette formation conduit aux métiers de :

- Animateur-trice socio-éducatif-tive
- Animateur-trice de quartier
- Animateur-trice sociale
- Animateur-trice Environnement
- Animateur-trice socioculturelle
- Animateur-trice en EHPAD
- Médiateur-trice
- Animateur-trice ALSH

Tarifs et financements

8064€ pour un parcours complet soit 12€ /h

Frais d'inscription : 40 euros (Frais non remboursables)

Possibilité de prise en charge totale ou partielle suivant le statut du candidat

Salarié(e) : Renseignez vous auprès de votre structure

Apprenti(e) : Contactez le CFA SANA contact@cfasana.fr

Demandeur.deuse d'emploi : Renseignez vous auprès de votre conseiller (Pôle Emploi, Mission locale, PLIE, Cap Emploi)

Informations/contacts

ADMINISTRATIF

PEDAGOGIQUE



C.THUBIN

A.CHEVREUIL



05 55 69 17 07

07 49 42 70 89



<https://nouvelle-aquitaine.famillesrurales.org/>



fr.nouvelle-aquitaine@famillesrurales.org



Vous avez des questions ?

Inscrivez vous à l'une de nos réunions d'information:

•Présentiel : 11 juin / 4 septembre 2025

•Visio : 15 avril / 22 mai 2025